

(a) Synthèse

La présente synthèse a été rédigée en langue anglaise et peut faire l'objet de traductions dans d'autres langues officielles de l'Union européenne. En cas d'incohérences ou de conflit entre les différentes versions linguistiques de cette synthèse, la version en langue anglaise prévaudra.

(b) Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

(c) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le Sub-Fund promeut, entre autres, des caractéristiques E/S au motif qu'il investit la majorité de ses avoirs dans des actifs auxquels s'applique un cadre d'investissement responsable incluant, au minimum, un suivi de la diligence raisonnable menée en matière de durabilité avant et après la conclusion d'un investissement, dont notamment le relevé d'indicateurs liés à la durabilité.

(d) Stratégie d'investissement

Le fonds Apax Helix – I cherchera à générer des rendements ajustés du risque intéressants ainsi qu'une appréciation du capital sur le moyen et le long terme à travers les différents marchés de capitaux du monde entier, tout en maintenant une volatilité inférieure à celle enregistrée sur les places boursières.

Concernant l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance, la politique du Sub-Fund s'appuie, le cas échéant, sur les politiques applicables aux Apax Funds. Concernant les Primary Commitments et les Secondary Investments effectués auprès de fonds gérés par des tiers, le Sub-Fund veillera à ce que les gestionnaires de fonds tiers concernés évaluent les pratiques de bonne gouvernance appliquées au niveau des sociétés bénéficiaires des investissements.

(e) Proportion d'investissements

Apax prévoit qu'une proportion minimale de 50 % des placements du Sub-Fund sera investie dans des Aligned Investments. Cette proportion sera mesurée à partir de la fin de la période de référence au cours de laquelle la Ramp-Up Period du Sub-Fund expire (soit quatre [4] ans maximum à compter de la Initial Subscription Date comme établi dans le Prospectus) en tenant compte de toute période de ralentissement ou de désinvestissement du portefeuille au cours de la durée de vie du Sub-Fund.

(f) Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

S'il investit ses avoirs aux côtés de, ou dans des fonds Apax PE ou des Apax Fund, le Sub-Fund sera soumis au même cadre d'investissement responsable appliqué à ces derniers. Concernant les Direct Investments, le Sub-Fund appliquera le cadre d'investissement responsable d'Apax. Le cadre d'investissement responsable d'Apax peut varier selon les différentes stratégies d'investissement déployées par les fonds Apax PE Funds, Apax Funds et le Sub-Fund.

(g) Méthodologies

Le Sub-Fund aura une approche transparente vis à vis des investisseurs concernant les points de données relatifs aux indicateurs de durabilité les plus pertinents eu égard aux Aligned Investments. Les investisseurs sont informés que, dans la mesure où le portefeuille sous-jacent du Sub-Fund évolue dans le temps, les points de données relatifs aux indicateurs de durabilité eu égard aux Aligned Investments peuvent également évoluer.

(h) Sources et traitement des données

Le Sub-Fund effectuera des Direct Investments ou des investissements aux côtés de, ou dans des fonds Apax PE Funds, Apax Funds et des fonds gérés par des tiers et s'appuiera sur les processus adoptés par lesdits fonds concernés en matière de traitement des données. Par conséquent, le Investment Manager s'appuie sur la qualité et la quantité de données directement fournies par les gestionnaires des fonds Apax PE Fund, Apax Fund et des fonds gérés par des tiers dès lors qu'il communique des données liées à la durabilité concernant ses portefeuilles sous-jacents.

(i) Limites aux méthodologies et aux données

Le Sub-Fund s'appuie sur les processus des fonds Apax PE Funds, Apax Funds et des fonds gérés par des tiers dans le cadre de sa recherche et de son analyse de données liées à la durabilité. Par conséquent, toute limite spécifiée dans les méthodologies décrites à la section « (g) Methodologies » ou les sources de données à la section « (h) Data Sources and Processing », a trait aux limites concernant les données relatives aux investissements détenus par les fonds Apax PE Funds, Apax Fund et les fonds gérés par des tiers. Le Sub-Fund s'appuiera donc sur le gestionnaire du fonds Apax PE Fund, Apax Fund ou fonds géré par des tiers, concerné, pour identifier et mettre en place les limites relatives aux données liées à la durabilité concernant ces investissements sous-jacents.

(j) Diligence raisonnable

Le cas échéant, le Sub-Fund s'appuiera sur les processus adoptés par les fonds Apax Funds aux côtés desquels ou dans lesquels il investit afin de s'assurer de la bonne application du cadre d'investissement responsable d'Apax, telle que décrite, notamment, dans la RI Policy d'Apax.

(k) Politiques d'engagement

Apax assistera, le cas échéant, les équipes de gestion de portefeuille afin de renforcer les pratiques en matière de durabilité applicables dans chaque cas. Les investisseurs sont informés que l'engagement des équipes sera évalué au cas par cas par Apax et en fonction de la taille de la société en portefeuille ainsi que de son stade d'évolution et du secteur auquel elle appartient.

(l) Indice de référence désigné

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de réaliser les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Sub-Fund.